



EMBASSY OF SWITZERLAND  
SCHWEIZERISCHE BOTSCHAFT  
AMBASSADE DE SUISSE

WASHINGTON D. C. 20008,  
2900 Cathedral Avenue N. W.  
Telephone 462-1811/7

Ref.: 011.0 SD  
051.0  
CF/pr

le 3 mai 1977

I. F. N. OK  
12.57A

an	92 ASR					a/a
Datum	9.5					
Visa						
EPD	09.05.77			-9		
Ref.	W. 811.15 ALG.					

Monsieur l'Ambassadeur Antonino Janner  
Directeur de la Direction administrative  
du Département politique fédéral

3003 B e r n e

Concerne: Rétablissement du  
Poste Assistant du Conseiller scientifique

Monsieur l'Ambassadeur,

Des expériences récentes m'incitent à revenir sur la question du renforcement de la section scientifique de mon Ambassade par le rétablissement du poste d'assistant du Conseiller scientifique. Je vous rappelle à ce sujet ma lettre du 12 août 1976 qui avait déjà donné lieu à une enquête jusqu'à maintenant sans résultat.

Depuis la situation pour nous s'est encore sensiblement aggravée. En effet de nouveaux éléments, créant une charge de travail permanente supplémentaire se sont ajoutés à ceux antérieurement décrits.

1) Les changements fondamentaux de la politique américaine sur la non-prolifération des armes nucléaires, surtout depuis l'annonce retentissante de la Politique Carter renonçant à l'économie du Plutonium, doivent être suivis avec la plus grande attention car ils affectent et affecteront directement l'approvisionnement de nos centrales nucléaires en combustible nucléaire frais et gênent considérablement les opérations de gestion du combustible usé. Dès le milieu de l'année 1976 les discussions de revision de la politique américaine se sont traduites par des difficultés constantes pour le transfert vers les usines de retraitement françaises et anglaises des combustibles nucléaires usés des centrales de Mühleberg et de Beznau I et II. Pour débloquer des situations il a fallu intervenir à tous les niveaux techniques et j'ai moi-même dû faire des démarches à haut-niveau. Avec la préparation de la mise en service de la centrale de Gösgen-Däniken, et de celle de Leibstadt les problèmes se multiplient. Les compagnies d'électricité ont informé le Professeur Zangger (leur contact dans l'administration fédérale en ce qui concerne l'approvisionnement en Uranium et la réexportation du combustible usé) qu'elles attachaient une grande importance aux contacts systématiques entretenus avec les diverses administrations américaines compétentes (deux offices du Département d'Etat, trois offices de l'"Energy Research and Development Administration", la "Nuclear Regulatory Commission", l'"Arms Control and Disarmament Agency" et d'autres encore). Elles se sont

81111111  
 même offertes à participer aux frais occasionnés par la nomination d'un assistant de M. Favre pour le cas où des considérations financières seules empêcheraient le rétablissement de ce poste. Lors de son passage récent en Suisse, M. Favre a abordé le sujet avec l'Ambassadeur de Ziegler et M. Glesti, qui ont à juste titre, estimé qu'une contribution de l'industrie n'était pas souhaitable car elle nuirait à l'autonomie d'action du Département. M. Favre en a informé lors d'une rencontre à Berne le Dr Rognon (BKW) qui assure la présidence de la commission combustible des "Ueberlandwerke". D'après Dr Rognon il est néanmoins probable que les compagnies d'électricité s'adresseront au DPF pour exprimer l'intérêt qu'elles attachent au travail technique de ma section scientifique dans les questions de gestion du combustible nucléaire. Il n'y a d'ailleurs pas de fin à prévoir à ces difficultés qui ne sont pas passagères et nous occuperont de nombreuses années car les contrôles et garanties devront être constamment améliorés.

2) Par ailleurs la ratification par la Suisse du traité de non-prolifération des armes nucléaires et son entrée subséquente dans le Club de Londres des fournisseurs d'équipement nucléaire exigent que les développements de la politique américaine de non-prolifération qui dureront des années, soient suivis avec attention aussi au niveau technique. Les lignes directrices du Président Carter appellent pour une évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire, à laquelle tous les pays intéressés sont conviés. La Suisse ayant, par capita, la plus forte proportion au monde d'électricité nucléaire est évidemment spécialement concernée. Les services de l'Ambassadeur Bindschedler et du Professeur Zangger pourront vous le confirmer.

3) Le secteur plus général de la production d'énergie doit être également suivi avec grande attention. La mise en application du Plan Carter pour l'énergie prendra des années et les enseignements qu'on pourra en tirer pour la Suisse seront précieux, au moment où notre pays prépare une conception globale de l'énergie et sa mise en oeuvre. Celle-ci ne se réalisera que sur une longue période et une information continue sur les expériences américaines est essentielle. Il n'y a pas lieu d'élaborer encore sur ce point dont l'importance pour notre économie est évidente.

4) Autres éléments dont il faut également tenir compte: Etant donné la situation budgétaire difficile de la Confédération, ma section scientifique est de plus en plus souvent appelée à représenter la Suisse dans des réunions internationales se tenant aux Etats-Unis. A titre d'exemple cette année, M. Favre a représenté la Suisse à la Réunion d'experts désignés par les gouvernements, les organisations intergouvernementales et les organisations non-gouvernementales organisées par le PNUE sur la couche d'ozone, Washington le 9 mars; à la Réunion internationale sur la réglementation des Chlorofluorocarbons, Washington 26, 27 et 28 avril. Il sera le délégué suisse à la Réunion à Washington du comité R&D de l'agence internationale de l'énergie au mois de juin (3 jours) ainsi qu'à la Réunion sur le combustible nucléaire (3 - 4 jours) à Oak Ridge, Tennessee. Notons qu'il ne s'agit pas d'une participation en tant qu'observateur, mais en tant que délégué chargé de défendre activement le point de vue suisse.

L'ensemble de ces tâches ne permettent de remplir que très partiellement les autres fonctions du cahier des charges (0.320.05 - VE/hz, 1er août 1972) du Conseiller scientifique dans le domaine de la politique de la science et des coopérations scientifiques. Il est en particulier obligé de réduire à un minimum les contacts avec la communauté scientifique suisse

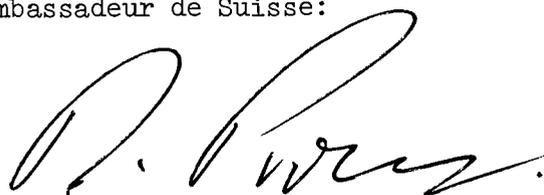
d'Amérique du Nord. Ce qui est regrettable. En effet, cette communauté représente un potentiel intellectuel auquel l'industrie, le commerce et l'Université suisse doivent pouvoir faire appel en cas de besoin. Ce n'est que si nos scientifiques gardent un bon contact avec la Suisse que nous pouvons faire revenir au pays les spécialistes qui ont acquis une expérience. A cet égard des contacts fréquents avec mon Conseiller scientifique sont un facteur important.

Dans la situation actuelle il n'y a pas à l'Ambassade pour les questions scientifiques et techniques de remplaçant à proprement parler de M. Favre lorsque celui-ci doit s'absenter, soit en voyage de service aux Etats-Unis ou au Canada, pour représenter la Suisse dans une conférence ou lorsqu'il est en vacances. Cette situation est préoccupante du fait qu'il n'est jamais possible de prévoir les situations de crises pendant lesquelles une expertise technique serait nécessaire.

Dans ces conditions l'envoi d'un assistant permanent du Conseiller scientifique me paraît plus impérieux que jamais. La présence d'un assistant permettrait en outre d'assurer la continuité lorsque le détachement du Département de l'intérieur de M. Favre viendra à échéance à fin mars 1978 et celui-ci devra être remplacé. L'ensemble des contacts établis au niveau technique qui se sont avérés si précieux l'année dernière pour résoudre les problèmes découlants de changements de politiques américaines qui ont affecté nos centrales nucléaires pourraient ainsi être maintenus.

C'est pour quoi je réitère ma requête d'août 1976 de rétablir le poste d'assistant du Conseiller scientifique. Dans l'espoir que vous pourrez donner suite à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:



(R. Probst)

Copie à:

- Monsieur U. Hochstrasser, Directeur de l'Office de la science et de la recherche, DFI, Berne
- Monsieur l'Ambassadeur F. de Ziegler, Directeur de la Direction des organisations internationales, DPF, Berne
- Monsieur l'Ambassadeur R. Bindschedler, Jurisconsulte, DPF, Berne
- Monsieur le Ministre B. von Tscharner, Chef du Service des questions économiques internationales dans le domaine de l'énergie, Division du Commerce, DEP, Berne
- Monsieur R. Madöry, Conseiller scientifique du Service des questions économiques internationales dans le domaine de l'énergie, Division du Commerce, DEP, Berne